

également savoir que cette permission ne vaudrait plus si le transport se faisait sous les auspices d'autres organismes, par l'entremise des Églises, par exemple. C'est donc avec l'autorisation du Gouvernement nigérian que nos avions canadiens de type *Hercules* se sont rendus à Lagos l'été dernier.

J'aimerais ici m'arrêter un instant pour rappeler ce que j'ai dit tout à l'heure sur l'inviolabilité du territoire et sur les principes du droit international qui préconisent la non-intervention. Nous avons beau affirmer que, dans tel ou tel cas, il est possible ou nécessaire d'atténuer ces principes, n'oublions pas que nous ne pouvons pas prendre nous-mêmes la responsabilité d'une telle décision, car ce serait nous placer au-dessus de la loi, nous instituer juges dans notre propre cause. Les règles de conduite internationales ne sont pas parfaites, mais elles sont conçues pour maintenir l'ordre. Les enfreindre, parce que nous croyons avoir raison, peut seulement entraîner le chaos.

A la suite de l'accord intervenu entre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le Commissaire général du Nigéria aux Affaires extérieures, un avion canadien *Hercules*, par des vols de nuit, a bien participé, pendant quelques jours, au transport aérien de secours dans la zone rebelle. Pendant cette période, il a joué un rôle très significatif, transportant 20 tonnes de vivres à chaque voyage. Cependant, notre expérience nous a rapidement appris qu'il serait préférable que les avions de secours effectuent des vols de jour; on pourrait ainsi accroître le nombre et la sécurité des vols, ainsi que la quantité de vivres livrée aux nécessiteux. Nous ne pouvions voir pourquoi les autorités rebelles refusaient d'autoriser les vols de jour, si elles tenaient vraiment à recevoir les quantités de ravitaillement nécessaires à leur population.

C'est à peu près à ce moment-là que j'ai décidé, étant en consultation incessante avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et me fondant sur le flot continu de renseignements communiqués au Gouvernement par ses missions en Afrique et ailleurs, qu'il serait opportun d'envoyer à Lagos un représentant du premier ministre du Canada chargé de discuter avec le chef de l'État nigérian le désir qu'a le Canada de voir la guerre finir au plus tôt. J'ai donc prié mon adjoint législatif, le professeur Ivan Head qui avait déjà été au Nigéria, de prendre l'avion pour Lagos où il s'entretiendrait en mon nom avec le général Gowon. Nous n'avons pas pris cette initiative avec l'idée que le Canada était le dépositaire d'une sagesse inaccessible aux Nigériens, ni que nous possédions le « *sésame ouvre-toi* » de l'impasse. J'ai confié à M. Head la mission d'explorer les meilleures voies de secours de la part du Canada, et aussi celle d'assurer au général Gowon que le Canada tient à voir les hostilités cesser au Nigéria et à voir s'établir un État fédéral qui garantirait la sauvegarde des droits politiques et économiques de toutes les minorités.

Cette initiative a porté fruit. Au cours des entretiens du professeur Head avec le général Gowon, il apparut que les Nigériens ne verraient aucune objection à des vols diurnes de secours par la Croix-Rouge. A mes yeux, cette déclaration est l'une des plus significatives qui aient été faites dans cette suite